

Compte rendu
Réunion du Comité Directeur – 25/01/2024

<p>Date de la réunion 25/01/2024</p> <p>Nature de la réunion : Comité directeur CAF Montbrison</p>	<p>Participants : Rémy Morel, Bruno Filleux, Julien Grange, Cyril Clavelloux, Florence Filleux, Jean Kemlin, Gilles Descours, Philippe Basson, Michel Fournial, Bernadette Fournial, Amandine Philippon, Alexandra Faure, Colin Scret.</p> <p>Invitées : Vincent, Mélanie, Romain</p> <p>Excusés : Stéphane Zambon, Pascal Masset, Gilles Drutel</p>
POINTS TRAITÉS	DÉCISIONS
<p><u>-Commissions :</u></p> <p>-Point sur les différentes commissions et signatures des dérogations pour les responsables dans le but de responsabiliser les personnes :</p> <p>Alexandra/Romain : responsable de la commission de convivialité</p> <p>Mélanie : responsable de la commission location de matériel</p> <p>Amandine : responsable de la gestion des réseaux sociaux</p> <p>Rémy : responsable du site internet</p> <p>Julien : responsable de la SAE</p> <p>Bernadette : responsable gestion des EPI et cordes</p> <p>Jean : responsable de la bibliothèque</p> <p>Pascal M : responsable des écoles d'escalade</p> <p>Bruno : responsable gestion des adhérents</p> <p>Julien/Bruno : responsable des activités et de la formation</p> <p>Gilles Descours. : responsable des relations avec la mairie</p> <p>-Relance aux adhérents pour participer aux différentes commissions ?</p> <p>Les responsables acceptent ou pas les aides humaines du comité directeur.</p>	<p align="center">Question laissée en suspens</p>
<p><u>Licences cadres fédéraux</u></p> <p>Rappel : grâce à cette licence « cadre fédéral », l'initiateur qui justifie des heures d'encadrement CAF bénéficie de nuitées gratuites en refuge.</p> <p>Trouver une gestion plus simplifiée pour savoir chaque année qui souhaite la demander :</p> <p>Demande de la licence : Jean Kemlin</p>	<p>⇒ Proposition du CD : envoi d'un mail à tous les cadres initiateurs, en début d'année pour savoir qui la veut.</p>

<p><u>Traçabilité des cordes et du matériel de la SAE</u></p> <p>-La SAE, les cordes et le gymnase sont sous la responsabilité de la mairie. La mairie veut établir une convention avec le club, pour la gestion des cordes et dégaines de la SAE. A faire apparaitre dans la convention : l'usage de la SAE que la mairie sous-traite. Le CAF est propriétaire des prises (pour la plupart), assure l'entretien des EPI, réserve des plages horaires d'escalade, procède à la vérification des sangles, mousquetons chaque année...</p> <p>-Organisation d'une soirée pour changer les cordes du mur. Bernadette s'occupe de recycler les anciennes cordes : elles seront distribuées aux écoles, aux centres ...</p>	<p>Philippe B., Bernadette F. et Julien G. se chargent de compléter la convention Mairie/CAF pour qu'elle soit la plus complète possible.</p> <p>⇒ Convention qui sera proposée au prochaine CD.</p> <p>⇒ Date à fixer pour couper les cordes avec les responsables de la SAE</p>
<p><u>Point sur les cartes découvertes :</u></p> <p>quel(s) jour(s) les autorise-t-on encore ? Les séances d'escalade ne sont plus encadrées. Les cartes découvertes sont réservées uniquement les jeudis et les samedis en accord avec les encadrants. Pour les autres jours, les grimpeurs sont responsables des cartes découvertes qu'ils accompagnent.</p>	
<p><u>Entretien du matériel :</u></p> <p>-Retour soirée fartage : soirée très formatrice / prévision d'une deuxième en fin de saison (chez Vivianne et Alain ?) -Achat de matériel de fartage : Le fer acheté et le produit colle ne sont pas très efficaces. Possibilité de retour du matériel pour un avoir => 129€ Etablissement d'une liste de matériel de fartage par Michel => coût prévisible d'environ de 260€/ 300€. Règlement par RIB (suite au devis établi)</p> <p>-Soirée radio (dans la salle du bureau) pour apprendre à utiliser les radios, faire des tests, formation assurée par Michel F.</p>	<p>⇒ Décision validée par le CD</p>
<p><u>Point sur le prêt et la location de matériel avec Mélanie :</u></p> <p>Commission location assurée par Mélanie : Le matériel est de retour à sa place initiale, au gymnase. Mélanie demande qu'elle soit informée du matériel prêté, du matériel qui sort en dehors du circuit habituel, du matériel rendu, des chèques de location donnés. Le pack DVA/pelle/sonde (6€) est loué uniquement aux personnes qui ont suivi les formations de sécurité avalanche. Matériel loué : 2€ par jour et par matériel (les chèques annotés au dos, sont déposés dans la boîte) Matériel prêté : pour les sorties organisées par le CAF Communication Facebook sur la location du matériel</p>	<p>-Boîte réservée pour récupérer les chèques => à déposer dans le local du matériel</p> <p>-Carnet à compléter pour noter le matériel prêté/loué (sauf les cordes, dégaines, baudriers)</p> <p>-Document qui décharge le CAF sur l'utilisation du matériel loué/prêté est abandonné.</p>

<p><u>Présentation d'un projet nature par Vincent :</u></p> <p>Proposition de week end en pleine nature avec pêche à la truite, feu, orientation, découverte de la faune et de la flore... + initiation à l'escalade (carte découverte + initiateur SNE pour l'encadrement)</p> <p>=> ouvert à 10 personnes, sur le Forez</p> <p>Test : 1^{ère} session entre amis qui ne font pas partis au CAF</p>	<p>Pour validation : cette sortie doit être proposée au calendrier du club et l'ouvrir aux cartes découverte</p> <p>L'organisateur ne doit pas être rémunéré</p> <p>⇒ DECISION A PRENDRE</p>
<p><u>Journée « passage de la flamme » :</u> Réunion du mardi 23 janvier 18h30, à la salle des Cordeliers</p> <p>Point sur la soirée rencontre à propos du passage de la flamme olympique :</p> <p>La flamme passe le samedi 22 juin entre 12h et 13h. Des bénévoles (une centaine de personnes) des différents clubs sportifs montbrisonnais sont sollicités pour banaliser les carrefours, sur le boulevard...</p> <p>Parcours : de la chapelle de Moingt jusqu'au jardin d'Allard encadré par la caravane officiel (sécurité) et des coureurs</p> <p>Deux correspondants pour le club pour l'animation et la sécurité.</p> <p>Sponsors interdits</p>	
<p><u>150 ans du CAF :</u> Samedi 8 juin (ou une autre date)</p> <p>Animations possibles par l'antenne CAF de Montbrison : journée multi-activités au rocher à Chalmazel pour de la rando, de l'escalade, via ferrata...</p> <p>Possibilité d'obtenir une subvention de 500€</p>	<p>Rémy en parle au comité départemental et aux autres clubs</p>
<p><u>Insee :</u></p> <p>Situation au répertoire Sirène : faire un changement d'adresse</p>	<p>Rémy se renseigne sur le changement possible de l'adresse du CAF</p>

Tour de table :

Rémy : 7 mars match de basket/ proposition d'escalade / Achat de vêtements CAF pour les cadres

Cyril : Achat de ticket de climUp

Colin : Satisfait de l'intégration au CD, il est prêt à donner un coup de main

Alexandra : demande d'achats de places ClimUp pour les petits/les moyens de l'école d'escalade => achat validé/quantité : 100 places pour les moins de 12 ans / BCM propose 20 places enfants/20 accompagnants pour assister au match de basket

Amandine : si modifs ou nouvelles sorties, en informer Amandine pour Facebook

Michel : formation Radio à prévoir la première semaine de mars, en extérieur

Julien : dimanche 29 janvier, invitation des clubs de la Loire sur une journée escalade à la SAE de Montbrison/ Convention signée de mise à disposition des véhicules de la MJC de Montbrison / demande à l'association de la Boussole au Forez pour la location de véhicule/ Les sorties adultes peuvent être ouvertes aux mineurs avec une autorisation parentale et autorisation de l'encadrant.

Bernadette : RAS

Jean : mise de la bibliothèque sur le site Internet / sortie de l'Ascension ouverte pour 25 personnes avec un initiateur SNE

Philippe :4 marches seront organisées dans les monts du Forez, du Pilat...

Flo : RAS

Gilles : RAS

Bruno : RAS

Date de la prochaine réunion : 21 mars 2023 20h